

Nettoyant/Décapant Sols et Surfaces

symbio UltraPro

DOMAINES D'UTILISATION

Destiné aux Industries Agro-alimentaires et cosmétiques. Est également très adapté pour les applications de rénovation dans toutes autres industries. Utilisation exclusivement en dosage automatique. Uniquement pour usage professionnel.

PROPRIÉTÉS

SYMBIOZ ULTRAPRO est formulé pour éliminer les souillures résistantes comme les traces de pneus ou roues de charriots, les résidus de joints de portes et de semelles de chaussures, les graisses minérales. Sa performance et sa technicité permettent aussi de détruire efficacement les souillures organiques d'origine animale et végétale.

Conforme à la législation réglementant les produits de nettoyage des appareils et récipients destinés à être en contact avec les denrées alimentaires (arrêté du 8 septembre 1999).

Date Limite d'Utilisation Optimale : 24 mois à compter de la date de fabrication indiquée sur l'emballage (voir n° lot Jour/Mois/année).

MODE D'EMPLOI

Dosage de référence : 1% en entretien et à partir de 3 % pour une remise en état des surfaces.

Pour toute opération spéciale de décapage, consultez votre Conseiller en Hygiène qui établira un protocole adapté.

Mode d'application : Manuelle / Pulvérisation / Haute Pression / Auto-laveuse.

CARACTÉRISTIQUES

Impact environnemental :

- Emballage 100 % recyclable. Ne pas rejeter directement le produit résiduel dans l'environnement.
- Après rinçage à l'eau, l'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
- Un dosage correcte permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement.

Aspect : Liquide incolore à jaune

pH pur : > 14

Sécurité du travail : Corrosif - Provoque de graves brûlures.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Contient de l'hydroxyde de potassium.

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'accident, contacter le Centre anti-poison France ORFILA au +33 (0)1 45 42 59 59.

Pour plus d'information, se référer aux fiches technique et de données de sécurité disponibles sur www.alcal.fr

CONDITIONNEMENT

Réf. :	87202	Bidon de 10 L
Réf. :	87203	Bidon de 20 L
Réf. :	87204	Fût de 200 L
Réf. :	87205	Conteneur de 1000 L



370 006

cleaning agents
for Food Industry



F872_1140V0814

Fabriqué en France • ZA. Les Farges - 24580 Rouffignac Saint Cernin
Tél. : 05 53 05 47 01 • Fax : 05 53 05 42 45 • www.alcal.fr